





Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère

N° 255 – Novembre 2018 – 24ème année

L'année apicole se termine! L'Abeille Dauphinoise se prépare pour 2019 et pour ce faire elle va s'appuyer sur un réseau de bénévoles ayant pour objectif premier la préservation de l'abeille.

Nos projets sont nombreux et ne pourront tous se concrétiser qu'avec l'appui de bénévoles plus nombreux. Alors pourquoi ne pas rejoindre notre équipe? Pour ce faire pas besoin de compétences apicoles de haut niveau, ni savoir sauter en parachute!!! Simplement avoir l'envie de rejoindre une équipe motivée, soudée et animée par la passion de l'abeille.

Les missions sont multiples et vous devriez pouvoir exercer votre savoir-faire, que ce soit pour le déroulement des formations, la gestion des ruchers école, l'administration, le fonctionnement de diverses activités au siège.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles : faitesvous connaitre dès maintenant. Nous envisageons d'organiser une rencontre au cours du mois de décembre au siège de Poisat.

Nous pourrons évoquer votre saison apicole tout en vous présentant nos projets et les possibilités d'y apporter votre contribution

Le coin du débutant

Les premiers froids sont arrivés à la fin du mois d'octobre et même si nos abeilles ont encore rentré du pollen, l'absence de fleurs les prive de nectar. Vous avez vérifié les réserves de nourriture en hivernant les ruches, mais il faut être vigilant sur le suivi. S'il faut apporter un nourrissement, c'est du candi qui sera utilisé. Il se présente sous forme de pain ; son utilisation est simple, il suffit de faire un trou dans le plastique et le retourner sur le trou du nourrisseur.

Il est important de suivre les réserves de la ruche ; maintenant nous ne pouvons plus ouvrir les ruches, la façon la moins intrusive est de les peser. La variation du poids vous fournira une information significative sur la consommation de nourriture.

L'automne est la saison du travail d'atelier, rangez soigneusement les matériels dans votre atelier en les remettant en état si nécessaire.

Avant leur entreposage, les corps de ruche et les hausses devront être raclés pour retirer la propolis et le passage de la flamme d'un chalumeau sera une bonne mesure de prophylaxie. Les cadres de hausse seront également inspectés et les plus vieux éliminés. Vous procéderez à la fonte des brèches et des déchets de rayons et vous moulerez la cire en pain.

En ce qui concerne le varroa vous avez posé le traitement à l'enlèvement des hausses et maintenant vous devez être à 10 ou 12 semaines de traitement, il faut impérativement le retirer pour stopper le phénomène d'accoutumance. Vous pourrez compléter le traitement d'ici quelques semaines à l'acide oxalique par une journée clémente ; l'Abeille Dauphinoise a proposé des stages pour la mise en œuvre.

Si vous ne l'avez pas encore fait n'oubliez de déclarer vos ruches en ligne à l'adresse suivante :

https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/

Le livre du mois

A l'écoute des Insectes de Joanne Lauck aux éditions : Le souffle d'or 2018

Dans le livre de L. Caroll, un moucheron demande à Alice : « Là d'où tu viens, quelles sortent d'insectes vous ravissent ? ». Déroutée par la question, Alice répond : « Absolument aucun insecte ne me ravit ». En fait, dans notre monde moderne, nous sommes peu respectueux des insectes et autres petites bêtes de ce genre.

Alors ce livre repositionne les insectes dans le cycle de la vie en présentant objectivement toutes leurs utilités. Il nous convient de réapprendre une posture plus juste envers ces créatures au lieu de tenter d'adopter une posture de guerre à coup de pulvérisation en masse de pesticides qui détruit non seulement les insectes mais aussi tous leurs prédateurs et randont malades les humains

... et rendent malades les humains. L'auteur mentionne que l'heure est au changement : soit nous sommes des guerriers incompétents (les produits chimiques sensés soit disant nous protéger sont en passe de tout détruire) soit nous avons mal posé le problème... et les faits révèlent que nous avons mal posé le problème. Nous n'atteindrons un véritable progrès qu'en comprenant les forces de la Nature et en coopérant avec elles.

Ce livre est disponible en prêt à la bibliothèque de l'Abeille Dauphinoise.

Zone de Champ Fila 22, place Bernard Palissy – 38320 POISAT Téléphone : 04.76.25.07.09

e-mail: abeille.dauphinoise@gmail.com site: www.abeille-dauphinoise.fr

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.API.A.D. vous accueillent les mercredis (de 14 à 19 heures) et les samedis (de 9 à 12 heures).

facebook : abeille dauphinoise - syndicat d'apiculture de l'isère

S.C.API.A.D

Horaires d'ouverture

ATTENTION: nouveaux horaires d'ouverture

la coopérative est ouverte tous les **mercredis** de 14 h à 19 heures, ainsi que tous les **samedis** matin de 9 h à 12 heures.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'au magasin de la coopérative, vous pouvez commander (04.76.25.07.09) et récupérer votre commande auprès de nos dépositaires :

- ♦ Yves ORSALDO (04.76.67.96.72) Voiron Yves assure une permanence les premiers et derniers lundis de chaque mois de 17 h à 19 h, merci de tenir compte de ces nouveaux horaires pour le contacter.
- ♦ Elise MUET (04.74.93.08.74) Nord-Isère,
- ◆ Frédéric CHAUD (06.08.85.93.34) pour les cantons de La Mure, Valbonnais et de Corps,
- ♦ Bernard EMEL (04.76.34.62.93) pour les 3 cantons du Trièves.

N'oubliez pas de vous munir d'un sac pour transporter votre petit matériel.

Section de Voiron

La section de l'Abeille Dauphinoise de Voiron propose à ses adhérents une formation à l'utilisation de l'acide oxalique pour lutter contre le varroa. Cette cession, limitée à 12 personnes, se déroulera le samedi 24 novembre à partir de 14 heures. Les personnes intéressées doivent au préalable s'inscrire auprès de Yves Orsaldo au 06 67 84 85 60.

Conseil d'administration du 02 novembre

Le Conseil d'administration s'est réuni au siège Poisat.

Après avoir épuisé l'ordre du jour habituel :

Point de l'activité des sections Prévision du budget 2018

Les administrateurs ont largement échangé sur les propositions de formations pour l'année 2019.

Les projets sont ambitieux et portent principalement sur

L'initiation (proposition de formation de chaque section)

Perfectionnement

Développement du cheptel Elevage de reines Journée et ½ journée technique Goût du miel Réglementation – Fiscalité Botanique

Les projets sont ambitieux. Ils ne pourront être finalisées qu'avec une équipe de formateurs élargie.

A cet égard une journée de formation des formateurs est programmée pour le début 2019. Elle s'adresse à tous formateurs qu'ils soient expérimentés ou en apprentissage. Cette journée sera un moment d'échange intense et de grande convivialité.

Lu dans Le Monde du 30 octobre 2018

A la suite des propos du ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, appelant les scientifiques à apporter la preuve des conséquences sanitaires des pesticides, un collectif de médecins et de chercheurs propose de lui adresser un rapport mensuel. Pourtant, d'après la loi, ce n'est pas aux scientifiques d'apporter la preuve de la toxicité des pesticides, mais aux industriels de démontrer l'absence de nocivité de leurs produits. Cette preuve devrait être faite avant leur mise sur le marché et validée par des organismes indépendants certifiés. Les industriels se sont rendus indispensables: il est impensable d'imaginer un autre modèle agricole sans leurs produits. Et ils se sont aussi imposés dans les comités internationaux chargés d'édicter les règles d'évaluation de leurs produits. En terme d'indépendance il y a mieux, bel exemple de lobbying! L'usage de pesticides ne cesse d'augmenter, avec en tête des pays utilisateurs la France! Puisque le ministre semble douter des nombreuses études démontrant la responsabilité des pesticides dans de nombreux cancers, maladies neurodégénératives neurodéveloppementales et malformatives, le collectif propose d'envoyer une étude scientifique chaque mois jusqu'à la fin de son mandat. Le collectif demande aussi de respecter le principe de précaution et de placer l'intérêt public, la recherche et la santé avant celui des industriels. Belle initiative que voilà, souhaitons qu'elle ne reste pas qu'un vœu pieux!

Si vous souhaitez qu'une information soit connue, faites-nous la parvenir avant le quatrième mercredi de chaque mois et nous l'intègrerons dans le Flash-Aiguillon du mois suivant.

Le comité de rédaction « Flash-Aiguillon » est constitué des membres du bureau de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère